

Actualités en ligne

Plan national canicule

Le plan canicule 2006 est actif depuis le 1er juin 2006 et repose sur trois niveaux d'alerte progressifs : le premier niveau, nommé « veille saisonnière » est actif du 1er juin au 31 août. Le deuxième niveau nommé « niveau de mise en garde et d'actions », débute à l'annonce de l'arrivée prochaine d'une canicule. Le troisième niveau d'alerte, appelé « mobilisation maximale » est déclaré par le Premier ministre. Cette année, l'accent est particulièrement mis sur la lutte contre l'isolement, sur le renforcement des mesures concernant l'équipement en pièces rafraîchies des maisons de retraite et des établissements de santé et sur la mise à disposition de moyens financiers exceptionnels pour permettre aux différentes structures d'accueil pour personnes âgées et malades de longue durée de recruter du personnel de soins saisonniers ou de rémunérer des heures supplémentaires en cas de canicule. Par ailleurs, les niveaux d'alerte du Plan national canicule sont déclenchés désormais par les préfets de département dans les départements concernés. Enfin, des actions de communication réalisées par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) ont été lancées dès le 21 juin pour promouvoir un lien social autour de la personne âgée.

www.sante.gouv.fr

Le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS

La promotion de la santé ne se limite pas uniquement à la médecine et aux soins mais s'élargit à la prévention, à l'éducation pour la santé et au développement d'un milieu favorable. Dans ce contexte, l'OMS s'est tournée vers la ville où des démarches concertées et interpartenariales peuvent aider à la promotion de la santé par l'amélioration de la qualité de l'environnement, du développement d'une économie diversifiée et innovante et de l'accès à un cadre de vie meilleur (culture, etc.). Actuellement 55 villes dont Rennes font partie du réseau européen. Le réseau français des Villes-Santé de l'OMS comprend 58 villes membres et une communauté d'agglomération.

Trois guides de travail ont été réalisés par les villes membres du Réseau français :

- Vers un profil santé de ville : *Système local d'observation en santé, 2005.*
- La nutrition à l'échelle de la ville : *Guide pratique à l'usage des acteurs locaux dans le cadre du Programme national nutrition santé, 2005.*
- Les villes s'impliquent dans le plan cancer : *Guide pratique de démarche des Villes-Santé, 2005.*

Ces trois guides sont disponibles sur le site : www.villes-sante.com

À noter que le 8^e colloque international des Villes-Santé de l'OMS et des villes et villages en santé francophones aura lieu du 26 au 28 octobre 2006 dans la région de Montréal.

Cannabis et conduite

Une campagne est lancée conjointement par la Délégation interministérielle à la sécurité routière (DISR) et par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt) pour signaler les dangers des effets du cannabis sur la conduite (moins de capacité de contrôle d'une trajectoire, des temps de décision allongés, perte des mécanismes d'attention et de vigilance). Par ailleurs, la Loi du 3 février 2003 a incriminé la conduite sous l'influence de stupéfiants (peine de 2 ans de prison, 4500 € d'amende, retrait de 6 points de permis de conduire). Des statistiques viennent à l'appui du dossier confirmant les dangers des drogues au volant.

www.cannabisetconduite.fr et www.securiteroutiere.gouv.fr

Articles

Les formations militaires de la Défense et de la Sécurité civile

La Défense et la Sécurité civile réunies au sein d'une même direction dépendant du ministère de l'Intérieur ont un rôle de défense et de secours aux victimes des agressions naturelles, technologiques et humanitaires ainsi que de prévention vis-à-vis des risques de nature civile. Cet article décrit les différentes missions de cette direction (élaboration et actualisation des plans de prévention et de secours, prévention des catastrophes, chaîne de secours pour les victimes, plan Orsec, plan Rouge, plan de secours spécialisé (PSS), plans de prévention du risque terroriste...) et informe de la mise en œuvre des moyens employés et des détachements d'intervention issus de formations militaires mises à sa disposition pour emploi par le ministère de la Défense. Associées au concept de médicalisation systématique, la souplesse et la flexibilité de l'ensemble des moyens militaires font de la DDSC un acteur primordial dans l'organisation et la mise en œuvre des secours nationaux et internationaux.

Revue internationale des services de santé des forces armées, vol. 79/1, mars 2006.

L'utilisation de la peur en éducation pour la santé : questions éthiques, résistances psychologiques et effets pervers

L'auteur de l'article s'interroge sur l'opportunité de l'utilisation de la peur ou de la menace en termes d'efficacité, pour promouvoir la santé. Cependant les messages frappants, qui seraient inacceptables pour certains publics, répondent aux souhaits de la plupart des adolescents. Pour répondre à cette attente, ne faudrait-il pas, comme le pensent certains auteurs, associer à tout message déclenchant la peur une proposition d'accompagnement vers l'adoption de comportements favorables à la santé? Toutefois, il faut prendre garde, note l'auteur, à ne pas présenter aux adolescents des messages ou des images de violence où ils auraient envie de se projeter, au lieu de chercher à les éviter...

Journal du DELF, Diabète, éducation de langue française, mars 2006.

Vache folle : polémique sur le retour des farines animales

C'est par ce titre qu'*Impact Médecine* signale le retour, dix ans après la crise de la vache folle, de la réintroduction de farines animales qu'envisagerait, sous certaines conditions, le Parlement européen d'ici deux ans. Cependant, remarque l'Afssa, si les mesures de précaution mises en œuvre depuis plusieurs années ont permis de maîtriser l'épizootie (mais pas forcément la disparition), la réintroduction des farines de viande et d'os (FVO), doit s'appuyer sur une expertise scientifique solide, qui pour le moment semble faire défaut au niveau européen.

Impact médecine, n° 166, 22 au 28 juin 2006.

Le financement sur projets de la recherche au Royaume-Uni

Cet article de la revue *Actualités scientifiques au Royaume-Uni* fait le point sur les moyens, les structures de gouvernance, les méthodes de travail et les procédures de sélection des huit Conseils de recherche britanniques, répartis selon les grands domaines de recherche : sciences physiques et de l'ingénieur, sciences médicales (recherches dans le secteur biomédical et de la santé humaine), sciences liées à l'environnement (sciences de la terre, océanographie, gestion des ressources naturelles), sciences de la vie, sciences dans les domaines de l'astronomie, de l'astrophysique et de la physique des particules, sciences économiques et sociales et recherches dans le domaine des arts, de l'histoire, de la religion et de l'ensemble des sciences humaines. Un centre gère plus particulièrement le fonctionnement des grands équipements de recherche au Royaume-Uni et joue un rôle de conseil stratégique en matière de développement auprès du gouvernement. Par ailleurs, cet article explique comment sont financées les recherches, comment évoluent les moyens des agences et des organismes de recherche et comment sont sélectionnés les plans stratégiques des conseils.

Ambassade de France au Royaume-Uni, Actualités scientifiques au Royaume-Uni, mai 2006.

Infirmière en pratique avancée, une fonction à développer en Europe

Depuis plus de quarante ans, la fonction d'infirmière en pratique avancée existe aux États-Unis. Cet article de la revue *Soins cadres* étudie le concept et l'expertise des infirmières en

pratique avancée, qui avec leurs compétences d'infirmières reconnues, acquièrent une expertise dans la coordination et la continuité des soins grâce à leur expérience clinique développée et complétée par un master universitaire. Afin de mieux connaître les missions de ces infirmières, deux enseignantes belges se sont rendues aux États-Unis pour les rencontrer. Après avoir décrit la formation de ces infirmières et les deux options qu'elles peuvent choisir à l'issue de leur formation (infirmière praticienne ou infirmière clinicienne spécialiste), les deux auteurs indiquent les nouveaux domaines dans lesquels les infirmières peuvent exercer, grâce aux compétences qu'elles ont acquises. Si les infirmières en pratique avancée possèdent une expérience clinique développée et effectuent des actes médicaux, elles gardent toujours vis-à-vis du patient une approche infirmière en lui consacrant temps et attention. En conclusion, sans faire un copier/coller du système américain, l'adaptation de ce type de nouvelles fonctions d'infirmière en Europe pourrait être un atout face aux évolutions scientifiques et hospitalières actuelles.

Soins cadres, la revue de l'encadrement et de la formation, mai 2006, n° 58.

Études

Les débuts de carrières des infirmiers sortis de formation initiale en 1998

L'enquête menée par la Drees permet de comparer les débuts de carrière des infirmiers à ceux de jeunes issus d'autres formations initiales. Environ 1 400 infirmiers diplômés d'État (IDE) en 1998 ont ainsi été interrogés en 2001 et 2003 sur leur trajectoire. Les jeunes infirmiers diplômés, qui correspondent aux critères de l'enquête Génération 98, sont des primo-sortants de formation initiale, n'ayant jamais exercé au préalable un autre métier dans le domaine de la santé ou ailleurs. Des résultats obtenus de cette enquête, il apparaît que les infirmiers sortant de formation représentent davantage de femmes et des origines plus modestes que les étudiants de niveau de formation comparable, qu'ils connaissent un accès rapide et stable de l'emploi et qu'ils ont quasiment tous décroché (99,3 %) au moins un emploi au cours des 5 ans suivant l'obtention de leur diplôme. On observe également que la mobilité géographique de ces infirmiers a été globalement plus importante que celle des diplômés de niveau proche, que leur premier emploi est le plus souvent en contrat temporaire, mais avec une forte proportion d'emplois stables au bout de 5 ans. Les infirmiers sont fortement attirés par le secteur public, mais ils exploitent également la possibilité de s'installer en libéral. Si au départ, la profession est relativement bien rémunérée, les progressions de salaire sont assez faibles. Les IDE semblent par ailleurs plutôt satisfaits de leur emploi (même s'ils sont assez nombreux (32,4 %) à penser qu'ils sont mal payés compte tenu du travail qu'ils fournissent) puisque seuls 7,8 % d'entre eux ont répondu que leur emploi ne leur permettait pas de se réaliser professionnellement.

Drees, série Études, document de travail, n° 46, avril 2005, 42 pages.

Dossiers

Santé des ados : les cinq « incontournables »

La revue *Impact Médecine* propose un dossier sur la santé des adolescents en recommandant de revenir sur cinq « incontournables » en médecine générale : contraception, acné, tabac, surpoids et risque suicidaire. Certaines pathologies de l'adolescence ne sont pas toujours facilement identifiables pour le médecin (dépistage des troubles de santé mentale, comportements sexuels à risque...) et les messages de prévention et les conseils restent les meilleurs alliés pour pallier les risques de santé chez l'adolescent. Dans tous les cas, le dialogue est primordial pour repérer, dépister, aider l'adolescent. Les problèmes de contraception, d'acné, de tabac, d'acné et de risque suicidaire font l'objet d'articles et d'entretiens, qui répondent aux questions que peuvent se poser les adolescents.

Impact médecine, n° 165, du 15 au 27 juin 2006.

Le Fonds d'aide à la qualité des soins de ville (FAQSV) en Franche-Comté : un accélérateur d'initiatives

Le Fonds d'aide à la qualité des soins de ville a été institué par la loi de financement de la sécurité sociale du 23 décembre 1998 pour une durée de cinq ans. Sa vocation est de financer toute action concourant à l'amélioration de la qualité et de la coordination des soins

de ville mise en œuvre par des professionnels ou des regroupements de santé libéraux. Ce document présente les 46 projets soutenus en Franche-Comté de 2000 à 2005 dans le cadre de la coordination des professionnels et l'accès aux soins des plus démunis, de la permanence des soins, des réseaux, de l'amélioration des pratiques et également de la recherche, des études, de l'information et de la communication. Pour chaque projet, sont signalés le promoteur, l'objectif et les principaux résultats. Par ailleurs, une évaluation nationale du FAQSV réalisée en septembre 2005 a permis de constater que les objectifs avaient été atteints dans une proportion satisfaisante et avaient contribué à l'amélioration de la qualité des soins de ville.

FAQSV et Urcam de Franche-Comté, bilan 2000-2005, 26 pages.

Ouvrage

Drogues et dépendance : le livre d'information

Face aux évolutions des comportements de société en matière de toxicomanie, les pouvoirs publics ont mis en place un programme 2004-2008 pour prévenir les toxicomanies, prendre en charge la dépendance, développer la réduction des risques et lutter contre le trafic. Ce guide de l'Inpes a pour but d'avoir une meilleure connaissance sur les effets et les dangers des produits (cannabis, cocaïne, ecstasy, héroïne, autres drogues, alcool, tabac, médicaments psychoactifs et produits dopants), les recours et les aides possibles (lieux d'accueil, lignes téléphoniques, sites internet) ainsi que l'évolution de la loi concernant la consommation des drogues. Une sélection d'ouvrages et un lexique complètent cet ouvrage.

Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, Inpes, avril 2006, 177 pages.

Revue de presse réalisée par Antoinette Desportes-Davonneau et mise en pages par Philippe Ferrero.



téléphone
télécopie
internet

Haut Comité de la santé publique
14 avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP
01 40 56 79 80
01 40 56 79 49
www.hcsp.ensp.fr